



**Déclaration liminaire des représentants CGT
au C.H.S-C.T. de Paris du 5 mai 2017**

Monsieur Parini, Président du CHS-CT,

Le jour de l'attentat commis à l'encontre de notre collègue policier, le jeudi 20 avril 2017, les agents de la BSIPN participaient à un contrôle en synergie avec les services de police du 19^{ème} arrondissement.

En début de soirée, un changement d'ordre de mission est donné par le Chef divisionnaire surveillance, les agents doivent se poster porte de Montreuil en tenue. Plusieurs services de police s'arrêtent pour faire part de leur étonnement de voir nos collègues visibles depuis le périphérique avec leurs gilets à bandes réfléchissantes alors qu'un attentat contre un membre en tenue des forces de police a été perpétré. Une fois de plus ce sont les services de police qui ont prévenus nos collègues des événements survenus dans la soirée ? Ce déploiement ô combien visible, n'était-il pas de nature à mettre inutilement en danger nos collègues ?

Le 22 avril dernier, un individu muni d'une machette et s'écriant "Allah Akbar" sème la panique au sein du terminal de l'Euro star, des coups de feu auraient été entendus.

Un mouvement de panique très important se produit entraînant de nombreux risques professionnels et possibles atteintes à l'intégrité physiques des agents en postes. Les agents qui étaient en position de riposte basse, armes hors des étuis, ont veillé à la mise en sécurité des passagers. Les agents des douanes procéderont à la "décontamination" du terminal. Les collègues ont été particulièrement choqués par l'attitude du personnel de la direction de l'Euro star qui réclamait la circulation normale des trains une demie heure seulement après ces événements.

On ne peut que se féliciter du professionnalisme exemplaire de nos collègues, néanmoins plusieurs questions se posent à nous.

Pourquoi les membres du CHSCT n'ont-ils eu aucune communication de ces deux événements ? Alors que ce type d'événement devrait faire l'objet d'une communication spontanée et sans délai ?

Une formation a-t-elle été envisagée pour que nos collègues sachent comment gérer les mouvements de foule ? Des exercices de mise en situation sont-ils d'ores et déjà prévus ?

Nous savons que certains agents ont été choqués par cet événement. Des agents ont-ils fait la demande de consulter le médecin de prévention ?

Nous demandons que nous soit donné aussi rapidement que possible toutes informations nous permettant de connaître le déroulement précis de ces événements.

Enfin, au-delà de ces événements récents, nous ne pouvons que dénoncer, à nouveau, que le CLI continue à prévenir les services en envoyant un texto sur des téléphones portables totalement obsolètes, par le biais d'un réseau, SFR, qui s'avère régulièrement déficient.

Ce temps de réaction, même rapide, sera toujours trop long. Les services ont besoin du direct !

Nous exigeons que les services bénéficient, enfin de l'Infrastructure Nationale Partagée des Transmissions comme les sapeurs

pompiers, les unités militaires, le SAMU, la police nationale et la gendarmerie. Vous parliez lors du CT du 30 mars 2017 de janvier/mars 2019, cette date est beaucoup trop lointaine et ce retard continue de mettre les agents sur le terrain en danger.

Pour La CGT Finances au CHS-CT Finances Paris
Fabrice Egalis, Thierry Moreau, Jamel Mazouzi,
Marie-José Lascaud, Pascal Tourki, Christophe Michon,